

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°330 DU JEUDI 30 MAI 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

AXE DAKAR-CONAKRY

P.3

Bassirou Diomaye Faye rend visite à Mamadi Doumbouya



Édito à vue d'Aigle

Pour ou contre le glissement du calendrier électoral

L'éventualité d'un glissement du calendrier électoral divise profondément les Guinéens. Ces derniers temps, des acteurs sociopolitiques non des moindres ont fait des sorties médiatiques pour menacer de ne plus reconnaître le pouvoir du CNRD au-delà du 31 décembre 2024. Comme on le sait, un compromis dynamique avait été trouvé entre la CEDEAO et les autorités de la transition guinéenne... P.2

JACQUES LÉWA LÉNO SUR LES RAISONS DU RETRAIT DES AGRÈMENTS P.4



« L'attitude de Bah Oury m'inquiète »

MONDE MÉDIATIQUE GUINÉEN P.5



Au chômage, le journaliste Mamadou Aliou Bangoura de FIM FM s'est reconverti en promoteur d'ustensiles de cuisine à gaz

CAMBRIOLAGE À SONFONIA

P.2



Le célèbre écrivain Tierno Monenembo offre 10 millions gnf pour retrouver son manuscrit volé

CNT

Le discours de politique générale du Gouvernement

PP.6.7.8

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Le regard critique du leader du BAG, Abdoulaye Sadio Barry

P.5

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

P.9

Me Malick Diakité demande au tribunal de rendre justice à Cécé Raphaël Haba



Édito à vue d'aigle



Pour ou contre le glissement du calendrier électoral

L'éventualité d'un glissement du calendrier électoral divise profondément les Guinéens. Ces derniers temps, des acteurs sociopolitiques non des moindres ont fait des sorties médiatiques pour menacer de ne plus reconnaître le pouvoir du CNRD au-delà du 31 décembre 2024. Comme on le sait, un compromis dynamique avait été trouvé entre la CEDEAO et les autorités de la transition guinéenne. Les deux parties s'étaient clairement mises d'accord sur une durée de deux ans à partir du 1er janvier 2023. Aujourd'hui, face à ce qu'elles considèrent, à tort ou à raison, comme une volonté de confiscation du pouvoir, la plupart des entités sociopolitiques représentatives du pays sont désormais vent debout contre toute idée de

glissement du calendrier électoral. Parmi ces entités, l'on peut citer notamment l'ANAD dirigée par Cellou Dalein Diallo, le FNDC politique dirigé par Sidya Touré, le Forum des Forces sociales de Guinée dont le coordinateur est Abdoul Sacko, le FNDC (dissous officiellement par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation) ou encore le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé et ses alliés. Pour elles, il n'est pas question de renvoyer aux calendes grecques le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée, tel que convenu avec l'organisation sous-régionale.

De l'autre côté, il y a les chauds partisans du CNRD et de son président qui ne trouvent aucun inconvénient à un glissement du calendrier électoral. Pour eux, les Guinéens n'ont aucun intérêt à précipiter ou à bâcler la transition en cours dans leur pays, sous la conduite du Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya. Ils rappellent à tout bout de champ que lorsqu'il a pris ses responsabilités le 5 septembre 2021, l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales a promis de nettoyer proprement la maison Guinée au triple plan politique, économique et social, avant d'envisager l'organisation d'élections libres et transparentes de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle) pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la transition, CNRD, Conseil national de la transition, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Lors d'une récente sortie, le Premier ministre Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury a dit à qui veut l'entendre que seul le référendum constitutionnel pourrait s'organiser cette année. Ce qui lui a valu des critiques acerbes de la part des acteurs sociopolitiques.

Kéfina Diakité

CAMBRIOLAGE À SONFONIA Le célèbre écrivain Tierno Monenembo offre 10 millions gnf pour retrouver son manuscrit volé

Le mercredi 22 mai 2024, le célèbre écrivain guinéen Tierno Monenembo, alors qu'il s'y attendait le moins, a été victime de vol à son domicile. Aujourd'hui, il dit être prêt à offrir 10 millions gnf à toute personne qui l'aiderait à retrouver son ordinateur dans lequel se trouvait le manuscrit du roman intitulé « Enfance 4 » sur lequel il travaille depuis 3 ans a été emporté par les cambrioleurs.



La liste des victimes de l'insécurité ne cesse de s'allonger dans le Grand Conakry. Le mercredi 22 mai 2024, le célèbre écrivain guinéen Tierno Monenembo, alors qu'il s'y attendait le moins, a été victime de vol à son domicile.

Celui qui a remporté en 2008 le Prix Renaudot est sous le choc et lance un appel à témoin dans l'espoir de retrouver ses biens qui leur sont très chers.

«Je suis là dans un état extrêmement dépressif pour vous annoncer que j'ai perdu le manuscrit du roman sur lequel je travaille depuis trois ans. Ce manuscrit se trouvait dans un ordinateur qui m'a été volé à mon domicile à Sonfonia Bonfi à Conakry.

Je voudrais lancer un appel à vous tous surtout à mes compatriotes de Sonfonia et de Foulamadina pour m'aider à retrouver cet élément vital de mon existence, de mon travail d'écrivain. Faites tout pour m'aider à le retrouver.

L'ordinateur lui-même n'est pas très important pour moi, ce qui m'intéresse c'est le manuscrit intitulé Enfance 4. C'est ainsi qu'il figure dans le bureau de mon ordinateur. Si jamais vous le

retrouvez dans quelques circonstances que ce soit, je vous prie de l'envoyer à l'adresse :

dialloibrem224@gmail.com »,

avait-il écrit. Aujourd'hui, il dit être prêt à offrir 10 millions gnf à toute personne qui l'aiderait à retrouver son ordinateur dans lequel se trouvait le manuscrit du roman intitulé « Enfance 4 » sur lequel il travaille depuis 3 ans a été emporté par les cambrioleurs.

Pour rappel, Tierno Monenembo fait partie du cercle des écrivains francophones de renom. De Sékou Touré à Mamadi Doumbouya en passant par Lansana Conté, Moussa Dadis Camara et Sékouba Konaté, le Prix Renaudot 2008 n'a raté aucune occasion pour se prononcer sur la façon dont la Guinée, son pays, est dirigée. Espérons vivement qu'il retrouvera son ordinateur et son manuscrit pour le plus grand bonheur de ses nombreux lecteurs aux quatre coins du monde.

Kéfina Diakité



AXE DAKAR-CONAKRY

Bassirou Diomaye Faye rend visite à Mamadi Doumbouya

Le nouveau président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a effectué une visite de travail et d'amitié les 24 et 25 mai 2024 en Guinée. Une visite au terme de laquelle un communiqué conjoint a été produit par les deux parties. Lisez...



«À l'invitation de son Frère et Ami, Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal à la tête d'une importante délégation, a effectué une visite de travail et d'amitié à Conakry, du 24 au 25 mai 2024.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays.

Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal et l'importante délégation qui l'accompagne ont fait l'objet d'un accueil fraternel et chaleureux de la part de Son Frère et Ami Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, traduisant l'excellence des relations unissant les deux pays.

Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal a exprimé sa profonde gratitude au Peuple de Guinée, à son Gouvernement et singulièrement à Son Frère et Ami Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée pour

l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour la grande marque de sympathie dont sa délégation et lui-même ont fait l'objet en terre panafricaine de Guinée.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE et son Frère et ami, Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA ont eu des entretiens fraternels fructueux qui se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de d'amitié, de cordialité et de compréhension mutuelle.

À cette occasion, les deux Chefs d'Etat ont passé en revue les questions d'intérêts communs aux plans bilatéral, sous-régional, régional et international.

Au titre de la coopération bilatérale, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent la République du Sénégal et la République de Guinée.

Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, a saisi cette opportunité pour renouveler ses félicitations à Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE pour sa brillante élection à la Magistrature suprême de la République du Sénégal.

En outre, les deux Chefs

d'Etat ont rappelé la nécessité de renforcer davantage leurs relations de coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité, de l'administration du territoire, des mines, de l'énergie, du commerce, de l'industrie, des transports, des infrastructures, des hydrocarbures et de tous autres domaines pertinents.

À cet effet, les deux Chefs d'Etat, après avoir déploré la non-tenue depuis 2008 de sessions de la Grande Commission Mixte de Coopération entre les deux pays, ont décidé d'organiser la 6ème session à Conakry courant novembre 2024. Ainsi, ils ont instruit leurs Ministres chargés des Affaires Etrangères et de l'Intégration africaine à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation de ladite session.

Les deux Chefs d'Etat ont aussi instruit leurs Gouvernements de mettre en place un partenariat stratégique en vue de renforcer les relations économiques et commerciales et d'œuvrer ensemble avec leurs Pairs à la réalisation de projets et programmes au sein de de l'OMVS.

Ils ont également demandé à leurs Gouvernements respectifs de promouvoir les échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière

de recherches et d'exploration du sol et du sous-sol, de gestion du cadastre minier et de la gouvernance minière, des transports, de l'agriculture, de l'industrie, du contenu local et de la formation.

Le Gouvernement de la République du Sénégal a informé le Gouvernement de la République de Guinée de l'organisation de la 32ème édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK) en novembre 2024. A cet effet, la République de Guinée a été retenue parmi les pays invités d'honneur.

Les deux Présidents ont également invité les secteurs privés de leurs pays à nouer des partenariats pour contribuer à impulser une coopération fructueuse notamment dans le développement industriel.

Au sujet de la gestion des frontières, les deux Chefs d'Etat ont apprécié les avancées enregistrées dans le processus de délimitation et de démarcation de la ligne frontalière entre les deux pays.

À cet effet, ils ont encouragé les commissions nationales chargées de la gestion des frontières à poursuivre le processus en vue de la matérialisation consensuelle et définitive de la frontière commune, dans l'intérêt des populations riveraines des deux pays.

Les deux Chefs d'États ont mis l'accent sur le renforcement de la lutte contre l'émigration irrégulière et le trafic des migrants dans les deux pays et ont instruit leurs Gouvernements de renforcer leur synergie d'action pour le partage d'informations et la mutualisation des stratégies et moyens de lutte contre ce fléau.

Au plan sous-régional, les deux Chefs d'Etat ont échangé longuement sur la situation sécuritaire et les défis actuels et ont souligné la nécessité d'une meilleure coordination face à la menace des Groupes terroristes et au fléau de la circulation illicite des armes légères et de petits calibres ainsi que des trafics divers et de la criminalité transnationale organisée.

Dans ce sens, ils ont décidé de mutualiser leurs efforts dans le domaine sécuritaire par le renforcement des patrouilles mixtes tout au long de leurs frontières communes.

Au plan régional, Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA et Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, partageant la même vision, ont mis un accent particulier sur la promotion du

panafricanisme et de l'intégration sous-régionale.

Ils ont encouragé la mise en œuvre de la Vision 2050 de la CEDEAO et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine par la réalisation des projets intégrateurs et la promotion des échanges commerciaux entre les pays africains à travers la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf).

Au plan international, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leurs vives préoccupations face à la persistance de foyers de tensions à travers le monde et ont plaidé pour leurs règlements pacifiques.

Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de leur convergence de vues sur les questions abordées et ont promis de se concerter et de se soutenir régulièrement au sein des instances de prise de décisions au sein des organisations régionales et internationales.

Au terme de sa visite d'amitié et de travail en République de Guinée, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal a réitéré ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au Peuple et au Gouvernement guinéens et singulièrement à Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, pour l'accueil fraternel et très chaleureux dont sa délégation et lui-même ont fait l'objet durant leur séjour en République de Guinée.

Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République du Sénégal a invité Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'Etat à effectuer une visite officielle et d'amitié en République du Sénégal.

Son Excellence Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat a accueilli favorablement cette invitation.

La date de cette visite sera fixée par voie diplomatique», peut-on lire dans le communiqué conjoint signé de Mme Yassine Fall (Ministre sénégalaise de l'Intégration Africaine Et des Affaires Étrangères) et de Dr Morissanda Kouyaté (ministre guinéen des Affaires Étrangères de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis l'Étranger).

Kaba Kankoula



JACQUES LÉWA LÉNO SUR LES RAISONS DU RETRAIT DES AGRÉMENTS

« L'attitude de Bah Oury m'inquiète »

Le Directeur général de la radio Espace a pris la parole au lendemain de la présentation de la politique générale du gouvernement par le premier ministre Amadou Oury Bah. Jacques Léwa Léno a répondu au chef du gouvernement sur le volet communication sur les raisons avancées concernant le retrait des agréments des médias FIM FM, Djoma, Espace et Sweet. Ce journaliste chroniqueur de l'émission les Grandes Gueules se dit déçu de la communication du patron du palais de la Colombe devant les conseillers nationaux. Face à quelques rares médias le mardi, 28 mai 2024, Jacques Léwa Léno a répondu aux sollicitations de ses confrères.

L Aigleinfos : *Quelle lecture faites-vous des raisons avancées par le Premier ministre en rapport avec le retrait des licences des médias lors de la présentation de la politique générale du gouvernement ?*

Jacques Léwa Léno : Le Premier ministre en répondant à la question d'un conseiller a dit que la mise en place de l'organe d'autorégulation n'était pas une condition, et en même temps il dit que la charte lui a été déposée le 22 mai. J'ai noté cela comme une contradiction énorme de sa part car vous ne pouvez pas dire que ce n'est pas une condition et vous dites que c'est arrivé en retard. C'est-à-dire que l'organe ait été mis en place avant le 21 ou après, la décision du ministre Fana Soumah serait intervenue vaille que vaille. Et puis, il semblait avoir dit aussi après sa rencontre avec les patrons des médias qu'il a reçu carte blanche. Vous ne pouvez pas dire aux gens que vous avez reçu carte blanche après vous dites que la balle est dans le camp des associations de presse. C'est une illégalité, vous ne pouvez pas la justifier l'illégalité. Et quoi qu'il fasse, le message qu'il veut faire passer devant l'opinion, aura du mal à passer.

L'Aigleinfos : *Depuis novembre vos médias sont brouillés, les télé retirées sur les bouquets Canal plus et Star Times, et malgré cela vous n'avez pas cessé d'informer vos auditeurs à travers les réseaux sociaux. Cela n'est-il pas la goutte d'eau qui a débordé le vase ?*

Jacques Léwa Léno : Nous avons continué à travailler avec les moyens qui restaient à notre disposition pour exister. Mais je crois qu'ils n'ont pas aimé qu'on se soit battu pour exister parce qu'on avait promis qu'on ne va pas se taire. Nous sommes fiers d'avoir tenu jusqu'au bout et jusqu'à ce que ça soit eux-mêmes qui viennent détruire nos entreprises pour nous empêcher de nous exprimer. Cela doit être dit et entendu. Ce n'est pas vrai ce qu'il a voulu traduire à travers cette communication.

L'Aigleinfos : *La posture de Bah Oury est-elle une déception pour les hommes de médias, quelqu'un qui était considéré autrefois comme l'ami de la presse ?*



Jacques Léwa Léno : L'attitude de Bah Oury m'inquiète et pour l'intellectuel guinéen. Il n'est pas le premier mais cela ne me donne aucun courage à la dédouaner. Je m'attendais à ce qu'il soit un peu différent. Si vous prenez le gouvernement qu'il pilote, il y a au minimum cinq qui ont été présentés aux guinéens comme des défenseurs de la liberté et de la démocratie. Aujourd'hui, ils sont devenus des partisans de l'autoritarisme. Je m'attendais à ce que Bah Oury participe à calmer les ardeurs et dise non, on ne fait pas ça parce qu'il l'avantage d'avoir commencé par la promotion et la protection des droits humains.

L'Aigleinfos : *Que dites-vous du rôle joué par le Ministre Fana Soumah qui a quand même signé la décision du retrait de vos agréments ?*

Jacques Léwa Léno : C'est regrettable pour notre pays parce que Fana c'est une référence pour beaucoup de nos confrères. Il y en a qui ont choisi ce métier parce qu'ils l'ont vu à la télé ; la même chose pour Yacine. Je dois quand même vous faire comprendre quelque chose. Depuis le début de ces restrictions, aucun militaire n'a parlé même s'ils disent que ce sont eux qui sont derrière tout ça. On peut avoir le bénéfice du doute pour dire qu'eux au moins, ils ne nous ont pas agressés verbalement. Ce qui nous agresse verbalement et qui assument ce sont des gens en qui nous avons confiance. C'est Yacine, Fana Soumah, aussi Docteur

Lancinet Condé, ancien ministre du Budget, maintenant c'est Bah Oury. Au lieu que ce soit eux qui parlent aux militaires, c'est plutôt eux qui se comportent aux militaires. À travers leur comportement, l'image de l'intellectuel guinéen prend un coût sauf si nous qui restons en dehors de ça, nous nous battons pour réparer ça.

L'Aigleinfos : *Comment se porte le moral après tout ce que vous traversez ?*

Jacques Léwa Léno : Nous sommes fiers d'une chose, quand les restrictions ont commencé nous avons dit que nous n'allions pas nous taire sauf s'ils prennent le courage de venir éteindre nos médias ; et c'est ce qu'ils ont fait. Cette fierté-là, nous l'avons aujourd'hui et c'est le même sentiment que je lis sur le visage de nos collègues. C'est difficile parce qu'on n'a pas de salaires alors que nous avons des charges familiales. Le

moral reste haut et nous allons continuer à nous battre avec les moyens que nous avons pour défendre la liberté qui a nous été accordée par les lois qui gouvernent notre pays.

L'Aigleinfos : *Le Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée qui visiblement ne fume plus la même cigarette avec les patrons des médias annonce une action de protestation contre ces mesures. Comment vous voyez cette démarche du syndicat ?*

Jacques Léwa Léno : J'apprécie cela parce qu'au début, le syndicat avait une démarche tout à fait contraire à celle des patrons. Certainement il est sur le point d'avoir raison parce qu'il avait dit que c'est inutile de négocier. Ce que le syndicat fait n'est pas pour HADAFO, DJOMA ni pour FIM. Même si nous n'étions pas de groupe important ou une radio qui n'est écoutée qu'à Kaloum, ou un journaliste qui avait été touché, toute la corporation devrait se sentir concernée.

L'Aigleinfos : *Merci à vous Monsieur Jacques Léwa Léno, Directeur Général de Espace TV !*

Jacques Léwa Léno : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

PROBLÉMATIQUE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

Ce qu'en pense Dr Sékou Koureissy Condé du parti ARENA

Dans un entretien qu'il a bien voulu accorder à nos confrères de Mediaguinee, le président du parti ARENA, Dr Sékou Koureissy Condé, ancien ministre de la Sécurité sous le régime Conté, s'est exprimé entre autres sur le retrait des agréments de certains médias privés et la réconciliation nationale...

Parlant du retrait des agréments de certains médias privés par les autorités de la transition, Dr Sekou Koureissy Condé dira ceci : «Je recommande des négociations techniques immédiates et apaisées. L'épreuve de force ne mènera à aucune solution durable. Ces décisions sont extrêmement significatives. C'est un tournant marquant dans les relations entre l'Etat et les médias publics et privés.

Il faut y réfléchir et renouveler les bases de données. Les médias sont des relais importants de la société, mais en même temps un levier de l'Etat et de la société. Moi je pense particulièrement à la situation personnelle et familiale de dizaines et dizaines de personnes concernées. Ce côté humain nous interpelle tous».

Il a aussi donné son avis sur la question relative à la réconciliation nationale qui semble devenue un véritable serpent de mer en Guinée.

«En ce qui concerne précisément la problématique de la réconciliation nationale et historique, il est indéniable que le président Mamadi Doumbouya a posé des actes positifs, symboliques et hautement significatifs. Il faut décomplexer les

Guinéens par rapport à cette épineuse question. Par la même occasion, je plaide et je souhaite que le retour rapide de Mohamed Touré [secrétaire général du PDG-RDA et fils du président Ahmed Sékou Touré] soit enregistré sur ce chapitre-là. La réconciliation nationale est une recette de guérison pour toutes circonstances d'incompréhensions, de blessures et de pertes douloureuses depuis la fin de la période coloniale jusqu'à nos jours. La réconciliation nationale s'avère donc indispensable à la vivacité de la vie nationale et pour la création d'un pacte d'unité nationale», a-t-il confié au site Mediaguinee.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

MONDE MÉDIATIQUE GUINÉEN

Au chômage, le journaliste Mamadou Aliou Bangoura de FIM FM s'est reconverti en promoteur d'ustensiles de cuisine à gaz

Mamadou Aliou Bangoura, un confrère du Groupe Fréquence Infos Médias-FIM FM s'est trouvé une porte de sortie. En attendant que les choses rentrent dans l'ordre, ce journaliste s'est reconverti en promoteur d'ustensiles de cuisine à gaz pour subvenir à ses besoins. Loin des micros depuis une semaine suite à la fermeture du média où il travaille, Mamadou Aliou Bangoura, s'est confié à votre quotidien pour partager ses moments de galère.

L' Aigleinfos : Suite au retrait des licences des médias privés dont le vôtre, vous êtes aujourd'hui abandonné à vous-même. Comment se passe votre vie de chômeur ?

Mamadou Aliou Bangoura : C'est vraiment difficile d'être au chômage. Le chômage peut arriver mais la façon dont cela est arrivé, c'est ce qui fait beaucoup mal. Et pour ce qui concerne notre cas, on nous a poussés à le faire. Des personnes qui ont décidé de mettre en place leurs entreprises pour aider leurs compatriotes, et du jour au lendemain, une force dont on ne sait pas d'où elle vient, vient s'abattre sur vous et vous impose cette situation, c'est vraiment dommage. Nous traversons des moments difficiles en ayant des familles, on paye le loyer et autres factures.

L'Aigleinfos : Seulement une semaine à peine, vous vous êtes lancé dans l'entrepreneuriat. Parlez-nous de votre nouvelle aventure ?

Mamadou Aliou Bangoura : Les gens vont penser que c'est toute suite que je me suis lancé parce que c'est maintenant que



j'ai commencé à communiquer là-dessus. On ne peut pas être au chômage dans une semaine on lance une activité, c'est pas évident. Sinon, l'entreprise est spécialisée dans la cuisine avec des ustensiles de

plusieurs articles : les statues en bois, les perchoirs, les louches. C'est pour permettre aux familles qui organisent des cérémonies de pouvoir mieux passer leur évènement sans pour autant aller chez les voisins

prêter des marmites. L'idée m'est venue depuis plus d'une année. C'est comme ça mon épouse et moi sommes dans ce projet. L'idée certes c'est pour me permettre de vivre mais c'est d'amener les guinéens à s'habituer à utiliser le gaz surtout avec ce moment de grandes pluies qui arrivent. Vous imaginez quand elles préparent et que la pluie vient. Je ne veux pas être prétentieux mais je ne peux qu'espérer la réussite du projet.

L'Aigleinfos : Comment vous vous en sortez dans votre nouvelle activité ?

Mamadou Aliou Bangoura : Je viens à peine de commencer mais bon, ça va. Il y a eu une, deux et trois sollicitations, chose qui n'est passé pour l'instant. Mais toute personne à qui j'explique le projet, se retrouve dedans et m'encourage. Je ne veux pas être prétentieux mais je ne peux qu'espérer la réussite du projet, et pour que cela puisse arriver, je vais continuer la communication.

L'Aigleinfos : Des centaines de journalistes ne savent pas à quel point se vouer aujourd'hui suite à cette situation. Est-ce que vous avez un message pour eux ?

Mamadou Aliou Bangoura : C'est difficile de se relever face à une telle situation. Il y en a qui se demandent comment se relever ? Se reconvertir serait un peu compliquer pour eux. Il faut avoir un mental d'acier pour se relever face à une telle situation. On peut être au chômage mais y rester, quelque part nous en sommes responsables parce que tu peux te débrouiller comme je suis en train de le faire aujourd'hui, et tu peux toi-même penser à quoi faire. Quelle que soit la petitesse, il ne faut pas être gêné de le faire. J'invite mes amis à ne pas se laisser abattre par cette situation.

L'Aigleinfos : Ce dont vous êtes victime aujourd'hui est le quotidien de plusieurs hommes de médias (journalistes et techniciens). Le Premier ministre en présentant sa politique générale du gouvernement a justifié les raisons du retrait des agréments. Comment avez-vous trouvé les arguments qu'il a avancés ?

Mamadou Aliou Bangoura : C'est une fuite en avant pour les autorités pour pouvoir justifier leur forfaiture. Je ne pense pas s'il y a un média ici qui alimente des propos communautaristes, qui pousse les citoyens à la violence. Utiliser des gros mots comme guerre civile, c'est pour effrayer les citoyens. Il faut simplement dire que ces autorités sont hostiles aux critiques, c'est tout.

L'Aigleinfos : Pensez-vous que cette situation peut s'étendre aux autres médias privés ?

Mamadou Aliou Bangoura : C'est possible que cela arrive parce que figurez-vous que ça a commencé par Guinée matin.com, et si les médias se taisent sur cette situation forcément ça va arriver. Cette situation dépasse les médias, et ce qui se passe là, c'est un mauvais précédent.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mamadou Aliou Bangoura !

Mamadou Aliou Bangoura : C'est moi qui vous remercie cher confrère !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Mamadou Oury

SITUATION SOCIOPOLITIQUE GUINÉENNE

Le regard critique du leader du BAG, Abdoulaye Sadio Barry

L' e jeudi 23 mai 2024, le président du Bloc pour l'Alternance en Guinée (BAG) a animé une conférence de presse à la maison commune des journalistes. Une conférence au cours de laquelle Abdoulaye Sadio Barry s'est prononcé sur l'actualité sociopolitique en Guinée et la menace de glissement du calendrier de la Transition.

« Il faut qu'on se retrouve pour examiner ce qui a été fait, ce qui reste à faire, ce qui est nécessaire à faire et les ressources qu'il faut mobiliser dans ce sens. Après avoir fait l'état des lieux, on décidera ce qu'il faut faire et que ce qu'il faut pour cela, pour y arriver et

cela prendra combien de temps ? C'est que certains veulent sauter les étapes uniquement pour faire des élections, peut-être qu'ils sont convaincus qu'ils vont gagner. L'essentiel pour eux, que les militaires quittent le pouvoir. Écoutez! Je préfère un militaire dictateur à un civil dictateur, je vous le jure. Ils ont tous dirigé ce pays pendant 60 ans, ils ont été incapables de nous offrir un cadre juridique normal, ils ont été incapables de nous offrir un Etat de droit et aujourd'hui c'est ce que nous sommes en train de subir comme conséquences avec eux-mêmes. (...). », a indiqué le chef de file du BAG.

Parlant du retour à l'ordre

constitutionnel fin décembre 2024, Abdoulaye Sadio Barry a dit ceci: «Celui qui vous dit qu'on va aller aux élections le 31 décembre 2024 ou 31 décembre 2025 ce dernier n'a fait qu'exprimer une opinion, son opinion n'est basée sur rien d'autre que les promesses du passé qui n'ont pas été tenues...Il faut donc qu'on accepte de comprendre que le chronogramme qui a été établi avec la CEDEAO ne respectait même pas la charte. Il faut qu'on essaye de le corriger pour aller de l'avant. Vous ne pouvez pas demander l'impossible. L'impossible c'est quoi ? C'est de dire on ne va pas au dialogue, on attend seulement le 31 décembre.

Doumbouya dit qu'il ne sera pas là alors, il doit quitter, que Doumbouya parte le 31 décembre vous voulez quoi à la place de Doumbouya ? Du chaos. Moi je vous dis un régime dans une situation d'exception même mauvais il est mieux que le vide, parce que le vide engendrera immédiatement la guerre civile».

À noter que les entités sociopolitiques comme l'ANAD, le FNDC politique, le FNDC (dissous), le FFSG, le RPG Arc-en-ciel et alliés sont vent debout contre toute idée de glissement du calendrier électoral.

CNT

Le discours de politique générale du Gouvernement

Le lundi 27 mai 2024, le Premier ministre Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah était face aux conseillers nationaux à l'hémicycle du palais du peuple pour tenir le discours de politique générale de son gouvernement. Un discours dont nous vous proposons l'intégralité ci-après...

« Mesdames, Messieurs ;

Monsieur le Président ;

Il est établi selon la tradition républicaine et aussi en vertu d'une pratique constante de la Transition, conformément à l'article 57 de sa Charte, que la nomination d'un nouveau Premier Ministre et d'un nouveau Gouvernement par le Chef de l'Etat soit assortie de la présentation d'un discours de politique générale.

Je souhaite vous remercier pour l'opportunité qui m'est accordée de prendre la parole devant cette auguste assemblée afin de délivrer la Déclaration de politique générale du Gouvernement.

Je mesure ce grand honneur par l'immense responsabilité qui m'incombe en qualité de Premier Ministre, Chef de Gouvernement, en raison de la confiance que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armées Mamadi DOUMBOUYA a placé en moi ainsi que les solutions attendues par votre institution aux défis nationaux.

C'est donc avec un profond respect et une immense gratitude que je m'adresse à travers vous au peuple de Guinée.

En cette période cruciale de la marche de notre transition, je m'engage pleinement, avec l'ensemble des membres du Gouvernement, à accomplir cette mission conformément à la vision du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD).

Avant de poursuivre Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma reconnaissance envers le Tout-Puissant Allah pour toutes ses Grâces. En rendant grâce à Dieu, c'est avec émotion que j'ai une pieuse pensée pour mon défunt père qui a rejoint l'au-delà alors que j'étais encore un enfant.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Permettez-moi de partager avec vous la substance de lettre de mission que son excellence le Président de la République m'a confiée. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

– L'axe social pour rétablir le vivre-ensemble

– L'axe économique pour amorcer le processus de développement économique afin d'assurer le bien-être de la population

– L'axe politique pour bâtir les fondamentaux de l'Etat de droit à travers la mise en place des institutions fortes et crédibles avec la justice comme boussole pour tous nos concitoyens.

La lettre de mission précise « au regard des anomalies institutionnelles accumulées depuis plusieurs décennies avant la rectification institutionnelle, vous contribuerez, à la fois, à apprendre de nos erreurs et à mettre en place une constitution et des institutions fortes qui résistent au temps et à la tentation des hommes ».

Le Président de la République



poursuit ainsi : « Nos concitoyens attendent de l'Etat une autorité renouvelée, et plus d'efficacité dans l'action publique, et ils souhaitent aussi plus de transparence, plus de débats démocratiques, et plus de simplicité. Ils veulent que l'action publique soit au service de l'intérêt général et non seulement au service des intérêts particuliers. Les guinéens aspirent profondément à une République irréprochable où chaque citoyen profite des dividendes de la prospérité ». Fin de citation.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les honorables conseillers,

Les missions que son Excellence Monsieur le Président de la République m'a confiées constituent un appel au changement afin de mettre l'Etat au service du citoyen. Cette démarche est un tournant majeur dans l'histoire de l'Etat guinéen. Ce changement de paradigme est le trait marquant de l'orientation de cette présente déclaration de la politique générale du Gouvernement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

La force d'un Etat réside dans sa capacité de mobilisation, d'exploitation durable et de gestion pérenne des ressources et du potentiel disponibles, en s'appuyant sur les institutions républicaines et l'état de droit, pour la construction d'une nation inclusive, paisible et prospère. Parmi ces institutions, le Gouvernement joue un rôle central pour assurer, à travers l'administration publique, un environnement propice à l'atteinte des objectifs de la Charte de la Transition et des Agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union africaine nécessaires à l'émergence d'une société compétitive.

Il va de soi que le renforcement de l'état de droit et des droits de l'homme doivent contribuer à la régulation et à la dynamisation de la vie socio-économique nationale et du vivre ensemble. La République de Guinée, durant ce régime de Transition s'est

engageons à déployer des efforts concertés pour matérialiser les aspirations de notre nation dans un contexte de respect mutuel et de coopération constructive. Au-delà de maintenir le cap sur les objectifs définis, nous continuerons à être particulièrement attentifs aux demandes de nos concitoyens.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Bien que notre pays soit sujet à des défis variés et complexes, je reste convaincu que nous avons des opportunités immenses. Chaque pas que nous faisons reflète la résilience et l'ambition de notre peuple. Je sais que la situation actuelle est connue de tous car la vivant et la pratiquant au quotidien, c'est le lieu de rappeler les nombreux défis et obstacles auxquels notre peuple est confronté.

Nos campagnes se vident progressivement de toutes ses forces vives qui, jadis, animaient nos villages et établissaient le lien avec les villes en assurant non seulement les productions agricoles et l'élevage qui contribuaient à la prospérité de nos villes, mais aussi et surtout la transmission de nos valeurs communautaires, fondement du vivre ensemble, de la paix et du respect mutuel, avec le brassage qui s'observait dans toutes nos cités. Depuis quelques années, force est de reconnaître, impuissant, que nos jeunes sont, dans nos villes, désorientés, désœuvrés, en proie aux vices, cherchant désespérément l'exil, préférant le voyage suicide en mer ou dans la jungle à la recherche de l'eldorado. Cette situation vide notre pays de sa jeunesse active et potentiellement productive en la condamnant à l'errance.

Nous sommes collectivement responsables du désœuvrement de la jeunesse et de son errance, de la dépendance aux produits importés d'origine agro-pastorale, au vide laissé dans le monde rural, à l'abandon de nos valeurs qui font notre particularité, notre richesse, notre diversité et notre identité nationale. Prenons ensemble l'engagement d'en faire une priorité nationale.

Ces dernières semaines ont été des moments d'épreuves intenses dans une chaleur avec des records historiques. Je voudrais réitérer mon admiration et saluer la grande résilience de notre peuple. Durant ces semaines de chaleurs intenses, en plusieurs endroits de notre pays, notre peuple a manqué d'éléments de base à son bien-être. Les pénuries récurrentes d'électricité et d'eau, ont aggravé le quotidien du citoyen. Le Gouvernement, sous la conduite du CNRD, reste déterminé à mettre en œuvre une politique rigoureuse permettant à chacun de vivre dignement et de se donner les moyens d'espérer à travers un capital humain renforcé et compétitif.

Nous bâtirons ensemble les fondements du développement durable de notre pays.

Les grandes orientations stratégiques qui guideront l'action du gouvernement sont tirées du

Programme de Référence Intérimaire (PRI) 2022-2025, et reflètent notre engagement à promouvoir un développement inclusif et durable.

Le PRI, comme vous le savez, est un cadre programmatique basé sur une analyse rétrospective, qui définit les politiques publiques macroéconomiques et sectorielles. Les actions du Gouvernement reposent sur trois axes d'intervention : social, économique et politique comme défini lors du discours d'adresse du Président de la République à la nation la veille du 2 octobre 2023.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

À la suite de la tragédie que notre pays a connu en fin d'année 2023, nous saluons encore une fois la chaîne de solidarité nationale et internationale qui s'est créée. Nous subissons toujours l'impact de ce drame sur notre économie et sa capacité à financer son développement. Les pénuries de carburant ont induit un effet domino dans l'économie en conduisant à des tensions de la trésorerie nationale afin de financer au jour le jour ses besoins en importations ainsi que ceux locaux. Je puis vous assurer que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA ne ménage aucun effort pour atténuer ces effets cités plus haut et nous a instruits de trouver les voies et moyens pour sortir renforcé de cette crise.

En accord avec ces instructions, le Gouvernement a réagi promptement pour répondre aux besoins immédiats des victimes et de leurs familles. C'est dans ce contexte qu'un programme de soutien en faveur de 55 concessionnaires et 322 locataires a été initié par le Gouvernement. Cet accompagnement leur permettra de bénéficier d'un appui au logement sur une période de 24 mois pour les propriétaires et de 7 mois pour les locataires. C'est une démarche inédite et exceptionnelle pour tous ceux qui ont en mémoire le déguerpissement de Kaporo-Rail à titre d'illustration.

Le Gouvernement entamera dans les meilleurs délais la reconstruction des zones les plus touchées selon le schéma directeur de la presqu'île de Kaloum en instituant le mécanisme du bail-partage afin que les concessionnaires soient juridiquement accompagnés et que leur patrimoine immobilier soient protégés. De plus, des microcrédits seront accordés à 1 000 femmes affectées par l'incendie de Coronthie, afin de stimuler leurs activités économiques. Nous prévoyons également la réalisation de trois centres d'autonomisation pour accueillir et outiller 1 500 filles vulnérables.

Le Gouvernement est profondément conscient que la prospérité d'une société repose essentiellement sur la robustesse de son tissu social et la vitalité de son

(Suite page 7)

capital humain. En réponse aux défis sociaux si pressants, nous avons adopté une stratégie intégrée qui vise à consolider les fondations de notre société.

Celle-ci implique principalement des investissements significatifs dans des domaines sociaux clés. Cela nous amène à concentrer nos efforts sur l'amélioration et l'expansion de notre système éducatif pour répondre aux besoins présents et futurs de notre nation.

En effet, l'état actuel de notre système éducatif nécessite une transformation profonde pour répondre aux besoins du développement national. En particulier, les zones rurales souffrent d'un manque criard de ressources et d'infrastructures éducatives adéquates.

Pour répondre à ces défis, le gouvernement s'est engagé à renforcer le système d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux. Cependant, il serait important de faire figurer le droit à une éducation gratuite de qualité, pour au moins les 6 premières années de scolarité primaire, comme un droit fondamental dans la constitution en élaboration.

Depuis quelques années, nous assistons à un développement incontrôlé des écoles privées. Les ministres en charge du secteur œuvrent à un meilleur encadrement du secteur privé de l'éducation au seul bénéfice du citoyen.

Nous nous engageons à poursuivre la réforme des programmes de formation à tous les niveaux, à élargir l'accès à l'éducation et la formation, à amener les institutions d'enseignement supérieur et de formation à accélérer la collaboration avec le secteur privé pour mieux répondre aux besoins d'innovation de notre société. Il s'agit de mettre en œuvre une démarche d'éducation et de formation capable de favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes, de cultiver plus de civisme et de respect de l'autre pour un meilleur vivre ensemble.

Le Gouvernement entend ainsi, favoriser une éducation de base de qualité. L'objectif étant d'aider les enfants et les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences techniques dont ils ont besoin pour relever les défis quotidiens et profiter des possibilités économiques et d'apprentissage tout au long de la vie.

Le Gouvernement s'engage à promouvoir un corps de professionnels de l'éducation bien formés pour une éducation plus inclusive. L'objectif est d'offrir une égalité de chance à tous les enfants en âge de scolarisation, sans discrimination aucune de sexe, d'origine sociale ou géographique ou vivant avec un handicap. Dans le but de maintenir le dialogue au sein du système éducatif, nous avons signé le 4 avril 2024 un protocole additionnel avec la coordination nationale des enseignants contractuels communaux, qui s'appuie sur l'accord signé en octobre 2023. Cet accord permettra de résorber une partie du déficit d'enseignants dans le pays.

Les allocations budgétaires du sous-secteur de l'enseignement pré-universitaire seront augmentées afin de renforcer les capacités et doter les services en moyens matériels et logistiques.

Un programme d'appui pour la création de 20 000 emplois est en perspective, ainsi que la construction de plusieurs autres infrastructures dont, huit (8) bibliothèques modernes dans les régions administratives, 18 coins de lecture dans les six communes de Conakry, 46 centres d'alphabétisation, quatre (4) centres

de formation continue, quatre (4) lycées technologiques et techniques dans les régions ; ainsi que la construction de quatre (4) grandes universités à Conakry, Kankan, Labé et N'zérékoré.

Parallèlement à nos efforts visant à améliorer le système éducatif, nous avons mis en place des initiatives pour favoriser l'entrepreneuriat et améliorer l'employabilité, notamment chez les jeunes et les femmes. Dans ce cadre, il est prévu la création d'une banque d'investissement pour l'entrepreneuriat des jeunes.

Le Gouvernement a planifié le recrutement de 20 000 fonctionnaires et la création d'opportunités d'emplois aisé pour 20 000 jeunes dans le secteur privé, constituant un total de 40 000 nouveaux emplois. L'organisation du concours pour le recrutement de fonctionnaires s'inscrit dans ce cadre.

Ce plan ambitieux est accompagné de mesures de soutien telles que des formations en gestion d'entreprise et l'accès à divers dispositifs de financement. Une nouvelle politique nationale de sécurité et de santé au travail a été élaborée, et le processus de révision du code du travail a été lancé. Le renforcement des contrôles dans les entreprises par l'inspection générale du travail et le dialogue avec les partenaires sociaux continueront à être intensifiés.

L'accord pour l'augmentation de la Valeur Monétaire du Point d'Indice (VMPI) à hauteur de 35 % a été signé, avec une mise en œuvre partielle de 20 % depuis janvier 2024. Les primes de transport des agents de l'État ont été revalorisées de 44 %. La mise en œuvre du projet FUGAS (Fichier Unique de Gestion Administrative et de Solde) permettra d'assainir le fichier de la fonction publique.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

En matière de couverture sociale et sanitaire, la prise en charge effective des agents de l'État sera étendue aux secteurs informels et aux professions libérales, à hauteur de 80 %. La nouvelle politique de sécurité et de santé au travail sera adoptée, et le programme pays du travail décent (PPTD) sera révisé pour mieux répondre aux besoins actuels. Cet engagement renforce notre capacité à améliorer les services de santé, surtout dans les zones les moins desservies.

L'accent sera mis sur la disponibilité des vaccins à travers la réintégration de la Guinée à l'initiative d'indépendance vaccinale, sur la construction des Unités Régionales d'Hémodialyse et des quatre (4) CHU régionaux, essentiels pour répondre aux besoins croissants en soins spécialisés. Par ailleurs, le Gouvernement continue de lutter contre les épidémies et la vente de médicaments contrefaits et d'améliorer la sécurité sanitaire garantissant un accès équitable et sécurisé aux soins pour tous les citoyens. Il est envisagé de mettre en place des unités mobiles de santé connectées à des centres de référence afin non seulement de pallier à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, mais aussi de pouvoir servir les villages les plus reculés avec des moyens modernes de diagnostic pour de meilleurs traitements.

L'amélioration de la santé publique est intimement liée au combat que le

Gouvernement mène pour une meilleure hygiène publique. En effet, avec la saison des pluies, la question de la salubrité devient une préoccupation majeure.

C'est pourquoi, le Gouvernement ambitionne d'instaurer des solutions durables qui englobent tous les acteurs locaux, y compris les délégations spéciales et les PME. Le renforcement de ce système vise non seulement à surmonter les défis immédiats des pluies saisonnières mais également à garantir la pérennité de notre environnement urbain pour les générations futures.

Le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASP), a redynamisé le Comité Interministériel de professionnalisation de la gestion des déchets solides. La construction du Centre d'Enfouissement Technique des Déchets à Kouriah et la réalisation de 26 forages équipés de pompe à motricité humaine, ont été lancées. Nous ambitionnons de lancer très prochainement la construction d'usines de traitement des déchets ménagers afin de les transformer en énergie et en engrais organiques.

La saison des pluies nous met face à la nécessité de développer des infrastructures résilientes et bien entretenues pour prévenir les catastrophes naturelles et protéger nos citoyens dans tous les environnements. Nos infrastructures et systèmes de gestion des catastrophes naturelles sont en effet confrontés à de sérieux défis.

Cette situation souligne la nécessité d'améliorer notre résilience infrastructurelle et environnementale. En réponse à ces défis, le Gouvernement envisage de renforcer ses infrastructures, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Sur le plan sportif, les défis restent immenses malgré la qualification historique de notre équipe nationale espoir de football pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, une première depuis 1968. C'est pourquoi, nous sommes mobilisés pour la relance des compétitions culturelles et sportives dans le but de construire des équipes solides et favoriser le dialogue, l'inclusion et la paix sociale.

Parallèlement, la reconstruction des stades se poursuit afin de mettre à la disposition de la jeunesse des infrastructures aux normes internationales permettant de recevoir les compétitions dans notre pays. Il est urgent de revoir nos infrastructures et consentir les investissements nécessaires pour que nos jeunes puissent pleinement exprimer les nombreux talents qui sont les leurs. En effet, les travaux de rénovation du Stade Général Lansana Conté de Nongo et du complexe sportif du 28 Septembre progressent. Une mention spéciale pour le handball et le basket-ball, qui nous ont récemment rapporté des trophées.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Face aux soubresauts de l'économie mondiale, sur le plan économique, notre vision est claire et audacieuse. Nous adoptons une stratégie résiliente pour assurer la prospérité durable de tous les Guinéens. Nous nous engageons à transformer les défis en opportunités, en plaçant la gouvernance renforcée, les investissements stratégiques et la modernisation administrative au

cœur de l'action économique.

Le contexte de chocs en lien avec le coût de la vie, les conflits et, l'exacerbation des tensions géopolitiques, la persistance des effets de la pandémie à Covid-19 et l'explosion du dépôt central des hydrocarbures de Kaloum, le 18 décembre 2023, ont eu un impact sur l'économie, illustré par une baisse du taux de croissance projeté de 5,4 % à 4,2 % en 2024.

Toutefois, le taux de croissance de notre économie se situe au-dessus de la moyenne de l'Afrique qui est de 3,4 %. Ceci illustre la résilience de notre économie.

Les réformes engagées par le Gouvernement et d'autres mesures structurelles devraient rendre efficace et efficiente la conduite de la politique financière de l'État.

Notre approche est de construire une économie qui ne se contente pas de survivre aux chocs, mais qui prospère grâce à une gouvernance solide, une infrastructure robuste, et une intégrité sans faille. Les mesures que nous prenons aujourd'hui sont conçues pour forger dans l'avenir une économie dynamique, résiliente et compétitive, capable de soutenir les ambitions légitimes de notre nation et de chaque citoyen.

Cela ne saurait être réalisable qu'en restaurant la confiance publique et en renforçant la gouvernance économique. C'est une priorité absolue pour l'État. Dans ce contexte, la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) joue un rôle central. Elle doit poursuivre ses efforts pour traquer et sanctionner la corruption ainsi que les délits économiques et financiers.

Les mécanismes d'évaluation seront renforcés dans l'optique d'améliorer la gouvernance. Le Cabinet de la Primature supervise ce processus en vue d'identifier les goulots d'étranglement, et il propose des actions correctives rapides et efficaces. Cette stratégie proactive favorisera l'efficacité de notre gestion des ressources publiques. Elle stimulera également un environnement propice à une croissance économique durable et inclusive, faisant de la Guinée un modèle de transparence et de bonne gouvernance.

Parallèlement au renforcement de la gouvernance économique, il est essentiel d'investir dans nos infrastructures pour soutenir et étendre cette gouvernance améliorée. Cette ambition est la concrétisation de la vision du Président de la République, le Général de corps d'armée Mamadi DOUMBOUYA, qui se matérialise par l'édification, depuis le 5 septembre 2021, d'infrastructures visibles telles que les routes, les ponts, les échangeurs, les écoles, les hôpitaux régionaux, les universités, les aéroports, etc. Nul ne peut contester aujourd'hui que notre pays est en chantier !

À titre d'illustration :

– La construction de 168 km de routes bitumées et en béton armé dans la ville de Conakry ;

– La poursuite du bitumage de 119 km dans les 11 villes de l'intérieur du pays ;

– L'achèvement de l'échangeur de km36 et l'échangeur Paul Kagamé de Kagbelen ;

– L'achèvement de la route Coyah-Forécariah-Frontière Sierra-Leone ;

– La poursuite de la construction des RN7 Kankan – Mandiana, la RN 1 Coyah – Mamou – Dabola, Dabis-Québo, Lola-Zoo ;

– La construction de cinq (5) ponts à travers Coyah et Conakry ;

– La construction du pont unique en béton de Tanènè avec ses voies d'accès ;

– La construction de l'autoroute Kagbelen-Kouria sur 27 km ;

– La finalisation des ponts sur la Soumba et sur le Fleuve Sankarani et la réalisation de l'échangeur de Bambéto ;

– La construction du pont sur le Milo entre Kérouané et Banakoro

– La construction et réhabilitation de 32 ouvrages, de 241 unités de dalots et de 467,56 km sur le réseau des routes préfectorales.

Toujours dans le domaine des infrastructures, le Gouvernement ambitionne de réaliser les travaux suivants :

– Le Corridor Sud, en Autoroute le long du chemin de fer du projet Simandou jusqu'à la frontière avec la Côte d'Ivoire ;

– Le Corridor Nord, Boké-Gaoual-Labé-Tougué-Dinguiraye-Siguiri-Frontière avec la République du Mali ;

– La construction des routes nationales RN6 Kankan-Kissidougou (longues de 190 km), la route nationale (RN23) Boké-Gaoual (longue de 185 km), la route nationale ;

– La relance des travaux de réhabilitation de la route nationale Mamou-Faranah et de la route nationales Mamou-Labé ;

– Construction de la route d'intégration sous-régionale Kankan-Kérouané-Beyla Sinko frontière avec la Côte d'Ivoire ;

– La construction de la première raffinerie d'or à Gbessia, actuellement à 40 % de réalisation ;

– La construction de la raffinerie d'alumine d'une capacité d'un million de tonnes par an dans la région de Boké, par la société Alteo Raffinerie Guinée (ARG).

Ces projets démontrent que le gouvernement intensifie les investissements dans les infrastructures routières et minières. Ils sont conçus pour dynamiser notre économie en facilitant l'accès aux marchés pour nos entrepreneurs.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

L'énergie électrique, une commodité indispensable pour le développement économique et le bien-être des populations, est au centre des préoccupations du Gouvernement. Face à la dégradation de la desserte en électricité, nous avons engagé, dès ma prise de fonction, des consultations et des négociations sur les options disponibles permettant la desserte immédiate en électricité. Dans le cadre de l'intégration sous-régionale et des projets d'interconnexion, les négociations avec les Gouvernements du Sénégal et de la Côte d'Ivoire ont permis de disposer de l'énergie permettant de faire face, un tant soit peu, à l'urgence.

Parallèlement, nous avons engagé des discussions avec d'autres partenaires pour le développement en Guinée de 500 MW d'énergie solaire. L'objectif à moyen terme est

(Suite page 8)

de disposer d'une capacité additionnelle d'énergie mixte d'au moins 1 Gigawatt.

Conformément aux instructions du Chef de l'État, nous avons engagé les réformes en profondeur du secteur de l'énergie afin de répondre aux défis actuels.

Également, le Gouvernement mettra en place les mesures nécessaires pour freiner le gaspillage d'énergie. Des dispositions seront prises pour limiter l'importation des équipements énergivores et non conformes, et accélérer la pose des compteurs prépayés.

Dans le même souci d'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens, l'accès à l'eau potable pour tous est l'une des priorités du Gouvernement. Nous avons bouclé le financement de la 1ère phase pour l'adduction d'eau du grand Conakry pour un montant de 500 millions de dollars américains. En même temps, le programme villageois d'eau potable sera accéléré.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Le Gouvernement poursuit le processus de digitalisation pour réduire les coûts et augmenter la transparence des services publics. L'objectif étant de créer un environnement administratif où les ressources sont utilisées de manière optimale et où les services aux citoyens sont améliorés de manière significative.

En lien avec la digitalisation et la mise en place d'un fichier unique, nous avons engagé les travaux d'adressage des villes du pays en commençant par la ville de Conakry. Ceci permettra de moderniser le service public et de mieux sécuriser les citoyens. Une meilleure gestion du foncier sera ainsi possible.

Tous ces investissements stratégiques contribuent à la redynamisation de notre économie. C'est dans cet esprit que notre Gouvernement porte une attention particulière à la réalisation du projet SIMANDOU.

Ce projet est un des plus grands gisements de fer au monde. Il prévoit une production pouvant atteindre 100 millions de tonnes de minerai de fer par an. Il comprend la construction d'un chemin de fer de près de 700 km et des installations portuaires.

Le coût de construction de ces infrastructures est estimé entre 17 et 18.5 milliards de dollars américains, avec une augmentation considérable du PIB. De 11 000 emplois créés à date, le projet pourrait générer jusqu'à 120 000 emplois. Il offrira également les opportunités de marché aux entreprises locales, car le Gouvernement attache du prix au respect de la Loi portant contenu local dans le cadre de la mise en œuvre des projets, en particulier pour un projet d'une telle envergure.

Face à cette transformation majeure de notre économie, le gouvernement a fait du développement du capital humain une priorité. Cela implique de renforcer les programmes de formation technique et professionnelle, d'aligner nos curriculums éducatifs sur les besoins du marché du travail futur, et de développer des partenariats stratégiques avec des institutions académiques et des entreprises privées pour une intégration efficace de nos jeunes dans ce secteur clé.

Ces efforts contribueront non

seulement à la réussite du projet Simandou mais aussi à la prospérité durable de notre nation. Cette valeur ajoutée sera aussi un atout non négligeable pour la modernisation de l'agriculture et de l'élevage à travers les aménagements hydroagricoles, la poursuite de la mécanisation agricole, le développement des infrastructures rurales et l'amélioration des races animales.

Au lendemain du 05 septembre 2021, Son Excellence, Monsieur le Président de la République, le Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, a affiché sans réserve son soutien à l'Agriculture et à l'Élevage. Ce soutien s'est matérialisé par un taux d'accroissement du budget du Ministère en charge de ce secteur de 520 %, en 2023, soit plus de mille neuf cents milliards comparativement à 2021.

Monsieur le Président ;

Mesdames et messieurs les honorables Conseillers ;

La Guinée dispose d'importantes potentialités agricoles non encore valorisées. Elle dispose de 6,2 millions d'hectares de terres arables dont un quart sont annuellement exploitées ; 364 000 hectares de terres irrigables, dont moins de 10 % aménagées.

Nous allons tirer profit de ces atouts en mettant sur pied une politique agro-industrielle qui allie compétitivité et pragmatisme, afin de sortir de la dépendance alimentaire à l'égard de l'extérieur. Importer des denrées alimentaires de première nécessité comme le riz, la farine, les oignons, la pomme de terre, etc., dans un environnement climatique et pédologique, exceptionnellement favorable, ne contribue pas à cet effort.

Le gouvernement ambitionne de se conformer à la vision d'une Guinée qui consomme ce qu'elle produit. Cela sous-entend accroître les rendements via l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine agricole. Dans cette optique, l'État va jouer son rôle de catalyseur du développement en créant des stimulants économiques qui visent à aider les opérateurs économiques et les paysans à passer des activités d'importation à des activités liées aux productions vivrières et à la distribution.

Ainsi, en créant des stimulants à l'accroissement de la production agricole et des initiatives courageuses d'incitation au travail de la terre, nous pourrions atteindre l'autosuffisance et apporter une bouffée d'oxygène supplémentaire à l'économie nationale. L'exportation de produits halieutiques vers l'Union européenne a été relancée et la surveillance maritime pour la lutte contre la pêche illicite a été intensifiée.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Le dérèglement climatique est une réalité que nous vivons tous car nous constatons actuellement une forte canicule et une baisse de la pluviométrie. C'est pourquoi, la procédure d'évaluation environnementale a été enrichie en incluant le changement climatique et la biodiversité. Le Réseau des aires protégées a été structuré avec la création de nouveaux parcs et réserves de faune.

Dans la même optique, la mobilisation de financements verts a permis de lancer des projets intégrateurs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre

et à renforcer la conservation des aires protégées. Des efforts sont en cours dans le cadre de la réhabilitation des sites d'exploitation des ressources naturelles et de la poursuite des campagnes de reboisement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Sur le plan national, le Gouvernement est engagé pour une transition réussie. Il est donc primordial de rappeler les orientations politiques qui guident notre action. Ces orientations sont structurées autour d'un chronogramme dynamique défini en collaboration avec la CEDEAO. Nous avons rencontré des défis considérables, tant internes qu'externes, qui ont exigé de nous : adaptation et résilience. Malgré ces obstacles, nous avons réussi à finaliser la mise en place des délégations spéciales à travers tout le pays, ce qui marque une étape cruciale dans notre processus de stabilisation et de préparation au retour à l'ordre constitutionnel.

En reconnaissant les retards et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du chronogramme actuel de la transition, le gouvernement poursuit des discussions transparentes et inclusives avec tous les partenaires concernés. L'objectif est de mettre à jour ce chronogramme de manière juste et équilibrée, en veillant à associer toutes les parties prenantes dans ce processus vital.

Les ajustements nécessaires seront faits de manière à refléter les réalités actuelles et à répondre efficacement aux besoins de notre nation en transition. Aujourd'hui, alors que nous sommes à la croisée des chemins de notre histoire, le gouvernement est déterminé à façonner un avenir prometteur pour toutes les Guinéennes et tous les Guinéens.

L'engagement ferme du Président de la République envers la refondation de notre nation nous guide vers des réformes structurelles ambitieuses et nécessaires. La cartographie censitaire du RGPH-4 a démarré. Au cœur de ces transformations se trouve le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (PN-RAVEC). Ce programme est bien plus qu'une simple mesure administrative ; il est une initiative cruciale pour garantir à chaque citoyen une identité légale, facilitant ainsi l'accès aux droits civiques et aux services essentiels.

La construction de centres intégrés d'état civil sur toute l'étendue du territoire national et la mise en place de capacités administratives dans les nouvelles communes sont prioritaires. La Coordination du PN-RAVEC est mise en place depuis le 22 avril 2024, ce qui constitue une avancée majeure dans l'opérationnalisation de ce programme.

Dans cette dynamique de refondation, nous progressons vers une étape significative de notre processus démocratique avec l'organisation du scrutin référendaire sur la nouvelle constitution prévue pour la fin de l'année. Cette démarche, souhaitée ardemment par le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD), est fondamentale pour établir un cadre légal qui reflète nos aspirations nationales tout en renforçant notre démocratie. La nouvelle constitution sera le socle sur lequel toutes les futures législations et réformes seront bâties, assurant ainsi que notre trajectoire vers le renouveau soit en harmonie avec les

principes de justice et d'égalité.

Parallèlement, le chronogramme de la transition comprend des initiatives clés telles que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, l'établissement d'un fichier électoral fiable et des élections locales, communales, législatives, ainsi que la présidentielle. Chacune constituant un jalon vers le renforcement de notre gouvernance et la consolidation de notre infrastructure démocratique.

Ces étapes interconnectées visent à favoriser une gouvernance locale réactive, à renouveler notre Assemblée nationale et à élire un Président dans des conditions véritablement démocratiques. Notre engagement envers ce processus est inébranlable, et je vous invite tous à vous joindre à nous dans cette entreprise ambitieuse, pour qu'ensemble nous puissions réaliser la vision d'une Guinée Inclusive, unie et prospère.

Sur le plan international, il est important de noter la redynamisation de notre diplomatie avec la signature de plusieurs accords de coopération. La création prochaine de l'Institut International de Coopération Sud-Sud et Triangulaire à Conakry appuyé par le Groupe des 77 + la Chine s'inscrit dans cette optique de repositionnement de notre pays. Dans la même lancée, il faut louer les efforts fournis dans le cadre de la protection de nos compatriotes vivants à l'étranger, mais aussi la gestion de l'épineuse question du rapatriement de certains guinéens établis à l'étranger.

En outre, notre diaspora joue déjà un rôle important dans le renforcement du bien-être des familles et des communautés, ainsi que de la cohésion nationale. Nous comptons engager des actions énergiques afin de pleinement intégrer nos compatriotes de l'étrangers dans le développement économique et social de notre pays. Nous devons tous, eux et nous, comprendre que nous devons travailler ensemble pour faire émerger la Guinée. C'est pourquoi, dans sa feuille de route, le Ministère en charge de la Coopération Internationale et des Guinéens de l'étrangers sera responsable de l'organisation courant 2025 d'une semaine de la diaspora guinéenne afin d'établir une plateforme d'échange et de collaboration qui permettra de valoriser leurs expériences et leurs offrir des opportunités d'investissements chez eux.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment déterminant de notre histoire, où notre engagement envers le dialogue et la cohésion sociale ne fait que s'intensifier. Nous comprenons que maintenir un dialogue politique et social ouvert avec tous les acteurs impliqués est fondamental pour garantir la transparence et l'équité. Ce dialogue inclusif est non seulement essentiel, mais il est aussi la clé pour assurer une transition pacifique et consensuelle, critère indispensable pour la stabilité de notre pays.

La décennie de gouvernance qui a fragilisé notre État pose des défis significatifs. Nos efforts se concentrent sur la restauration complète de l'État de droit, le respect des droits humains, le renforcement de la sécurité des citoyens et de leurs biens, ainsi que sur l'amélioration significative des services publics à tous les niveaux de l'administration. Ces mesures sont essentielles pour promouvoir la bonne gouvernance qui

répond aux aspirations de notre peuple, et pour instaurer une confiance renouvelée dans nos institutions publiques.

Dans le prolongement de ces efforts, notre engagement pour la refondation des institutions républicaines reste ferme. Nous continuons à travailler pour moderniser et rendre transparentes les structures existantes, améliorant ainsi l'intégrité et l'efficacité institutionnelle.

Ce processus de consolidation institutionnelle repose sur le développement local et la décentralisation. C'est pourquoi, nous intensifions nos efforts pour rapprocher l'administration des citoyens et mieux répondre à leurs attentes. La création de 24 nouvelles communes urbaines et rurales a été un élément clé de cette stratégie qui vise à décentraliser le pouvoir pour favoriser une participation politique plus active et une meilleure représentation au niveau local.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les honorables Conseillers,

En conclusion de cette présentation, je tiens à souligner notre ferme résolution à transformer ces engagements en actions concrètes. La transition que nous menons n'est pas simplement une passation de pouvoir. Il s'agit de mettre la Guinée dans des conditions optimales pour résoudre les problèmes qui l'ont impactée depuis des décennies. D'où la nécessité, d'aller dans le sens de ce qui a été préconisé et mis en œuvre lors des assises nationales.

L'esprit de dialogue, d'ouverture, et de rassemblement que nous prônons aujourd'hui est le socle sur lequel nous bâtissons notre avenir. Ce n'est pas un chemin que nous parcourons seuls. Chaque Guinéenne, chaque Guinéen est invité à participer à cette grande œuvre nationale. C'est ensemble, par notre unité et notre engagement commun, que nous surmonterons les défis et saisirons les opportunités qui se présentent à nous.

La volonté de changer les choses, d'innover et de progresser doit être le moteur de notre action. Elle doit nous inspirer chaque jour dans notre mission de servir le peuple guinéen avec honnêteté, transparence et efficacité. Le changement que nous ambitionnons doit être perceptible dans chaque village, dans chaque ville, dans la vie de chaque citoyen, d'ici et de la diaspora.

Nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Avec courage et détermination, guidés par les principes de justice et de solidarité, nous avançons vers un avenir où chaque Guinéen aura la possibilité de contribuer au développement national et de bénéficier équitablement de ses fruits.

Ensemble, faisons de la Guinée un modèle de démocratie et de développement en Afrique. Telle est la vision du Président de la République, Chef de l'État, le Général de Corps d'Armées, Mamadi DOUMBOUYA.

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens !

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement à nos côtés.», a déclaré le Premier ministre Amadou Oury Bah.

Samuel Demba. D

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009 «Ibrahima Kalonzo Camara n'a commis aucune infraction» (Me Salifou Béavogui)

Le lundi 27 mai 2024, au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009, Me Salifou Beavogui a plaidé la cause du colonel Ibrahima Camara dit Kalonzo poursuivi pour 4 infractions, à savoir: assassinats, meurtres, coups et blessures volontaires, vol aggravé et complicité de viol. Pour lui, ces infractions ont été simplement inventées pour maintenir son client en prison.



Après les plaidoiries et les réquisitions des parties civiles et du Ministère public au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 par devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'appel de Conakry, c'est désormais au tour des avocats de la défense de faire leurs plaidoiries.

Le lundi 27 mai 2024, Me Salifou Beavogui, a ainsi plaidé la cause du colonel Ibrahima Camara dit Kalonzo poursuivi pour 4 infractions, à savoir: assassinats, meurtres, coups et blessures volontaires, vol aggravé et complicité de viol. Pour lui, ces infractions ont été simplement inventées pour maintenir son client en prison. «Ibrahima Kalonzo Camara n'a commis aucune infraction et la preuve irréfutable et indiscutable a été administrée et qui justifie que le colonel Kalonzo sur plainte du colonel Tiegboro qui était son chef direct était effectivement en prison du 03 août au 06 novembre 2009. Il était détenu au PM3 en arrêt de vigueur. Il n'a pris part, ni de près, ni de loin aux événements. Même Sory Condé qui est venu simplement dire qu'il l'a vu s'est rétracté, pas sous pression, pas sous intimidation, rien. Un

témoin aussi peut se tromper, la justice devrait en tenir compte», a martelé Me Salifou Beavogui, l'avocat du colonel Ibrahima Camara dit Kalonzo. Et d'ajouter: « Pour moi, le colonel Kalonzo sera purement et simplement acquitté. Il ne pourra pas être condamné, le tribunal ne peut pas le condamner, c'est impossible. Ça, je vous le dis avec certitude, si c'est le droit qui est appliqué».

Et parlant de la requalification des faits en crime contre l'humanité sollicitée par les parties civiles et le Ministère public, cet avocat de la défense dans le procès historique des événements tragiques du 28 septembre 2009 soutiendra que c'est un piège. Comme on le sait, le dernier mot reviendra au président du tribunal et à ses assesseurs pour situer chacun des onze accusés (Moussa Dadis Camara, Claude Pivi en fuite, Aboubacar Sidiki Diakité alias Toumba, Moussa Tiegboro Camara, Marcel Guilavogui, Abdoulaye Chérif Diaby, Blaise Gomou, Mamadou Aliou Keita, Cécé Raphaël Haba, Paul Mansa Guilavogui, Ibrahima Camara dit Kalonzo) sur leur sort judiciaire.

Mamadou Oury

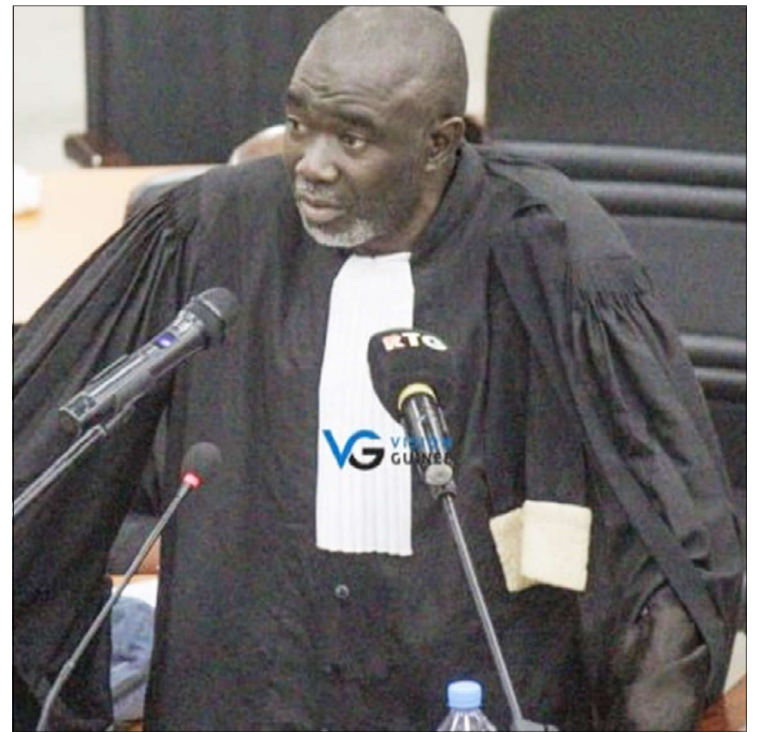
PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Me Sidiki Bérété raille le substitut du procureur qui a pleuré

Le mardi 28 mai 2024, Me Sidiki Bérété, l'avocat de Marcel Guilavogui, lors de sa plaidoirie au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 par devant le tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry, a raillé le substitut du procureur qui a pleuré la semaine dernière en racontant une scène qu'a vécue une nourrice victime de viol.

Pour Me Sidiki Bérété, les arguments avancés par le ministère public sont très légers. Il demande au substitut du procureur qui a versé des larmes lors des réquisitions de démontrer l'infraction et d'établir la cause d'imputabilité.

«J'ai vu un grand procureur qui est noble, qui est pieux, qui est venu pleurer pour les victimes ici. Il croit c'est en pleurant qu'il va obtenir la condamnation des accusés. Continuez à pleurer, il ne faut pas démontrer. Marcel Guilavogui a fait 14 ans de prison vous n'avez pas pleuré. Marcel a perdu sa maison, a été escroqué, sa maison vendue à près de 450 millions francs guinéens pour lui promettre une liberté, vous n'avez pas pleuré et vous êtes représentant de la société... Si vous vous pleurez, qui va nous juger, il n'est pas là pour pleurer, il est là pour asseoir à charge et à décharge les infractions, il fallait rejoindre les parties civiles. Je pouvais comprendre si le grand DS pleurait. Vous êtes là à requérir à charge et à décharge, libérez



les innocents, c'est ça le ministère public», a martelé Me Sidiki Bérété, avocat de Marcel Guilavogui, un des onze accusés au procès des événements tragiques du 28 septembre 2009. Et interpellant le Ministère public, il dira ceci: «Votre place là c'est tellement sérieux qu'il ne faut pas accuser à tort et pleurer

pour avoir la condamnation. Cessez de pleurer ou bien pleurez pour Marcel». Reste à savoir maintenant si cette plaidoirie retiendra favorablement l'attention du tribunal auquel reviendra le dernier mot dans cette affaire criminelle.

Mamadou Oury

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

Me Malick Diakité demande au tribunal de rendre justice à Cécé Raphaël Haba

Le mercredi 29 mai 2024, les plaidoiries des avocats de la défense se sont poursuivies par devant le Tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. Dans sa plaidoirie, Me Malick Diakité, l'avocat de Cécé Raphaël Haba, a demandé au tribunal de rendre justice à son client.

« Quand vous n'avez rien contre quelqu'un ce n'est pas gênant de dire je n'ai rien contre lui mais chercher forcément à trouver quelque

chose contre lui...Monsieur le président, rendez à Cécé Raphaël Haba la justice qu'on avait éloignée de lui. Monsieur le président, le jour où le mandat de dépôt lui a été signifié et me jour où une ordonnance de renvoi devant le tribunal criminel lui a signifiée ont été les jours les plus sombres de Cécé Raphaël

Haba mais le jour de votre délibéré c'est plus que le jour de son mariage le plus beau jour de sa vie. Réalisez ce rêve monsieur le président et messieurs les assesseurs, vous grandirez la justice guinéenne. Réparez les injustices subies par ce pauvre homme ».

Kaba Kankoula

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

MÉDIAS

Le journaliste Jacques Léwa Léo réagit à la sortie du Premier ministre Amadou Oury Bah

Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah, à la faveur de la présentation de la politique générale de son gouvernement, a abordé le sujet relatif au retrait des agréments de certains médias privés (Espace, Djoma, FIM). Dans une interview accordée à nos confrères d'Africaguinee.com, Jacques Léwa Léo, le Directeur Général de la télévision privée Espace TV du Groupe Hadafo Médias a répondu à l'actuel locataire du palais de la Colombe.

«Je suis un peu surpris de voir monsieur Bah Oury s'exprimer comme ça parce qu'on l'a connu de par le passé comme défenseur des droits humains et de la liberté de la presse. Donc, il ne peut confondre un ton libre à l'injure. D'ailleurs, si c'est le cas il y a des institutions dans notre pays pour sanctionner et la HAC (haute autorité de communication) n'est pas restée silencieuse ces derniers temps. Elle a sanctionné suffisamment nos confrères pour des faits de diffamation dit-on. Quelques-uns ont été suspendus pour trois mois et d'autres six mois. Je crois que personne n'a refusé d'obéir aux décisions de la HAC. Maintenant parce qu'on a constaté qu'il y a des gens qui "auraient" eu des propos désobligeants à l'égard de ceux qui gouvernent, à cause d'eux on éteint tout simplement les médias. Je suis surpris et je ne comprends pas cela venant de sa part», a réagi Jacques Léwa Léo.

À la question de savoir s'il est déçu, il a répondu sans ambages: «une déception totale ! Et ma déception même va au-delà de sa personnalité. Je suis un peu déçu de ce que

l'intellectuel guinéen est en train de devenir. Parce que Bah Oury n'est pas le premier à avoir une telle attitude. C'est-à-dire qui rassure quand il se bat pour les valeurs quand il n'est pas encore aux affaires, mais une fois aux affaires il devient partisan de l'autorité administrative. Rien que dans ce gouvernement si on compte nous avons cinq (ministres ndlr) qu'on a acclamé ici en disant "défenseur des droits humains, défenseur de la démocratie, défenseur de la liberté) et qui, aujourd'hui sont plus hargneux contre les critiques. Par le passé, on a eu ce type de cadres sous Alpha Condé, même l'expression "Abaraguè landé" c'est un cadre influent de l'opposition à l'époque qui l'avait créé. Et celui qui dirigeait la CODENOC c'était le porte-parole de l'opposition et on a eu beaucoup d'autres comme ça.

Donc quand l'intellectuel guinéen se comporte de cette façon selon les circonstances, je pense que c'est assez grave. Vous pouvez ne pas aimer les opinions, mais vous devez les respecter et les accepter.»

Mamadou Oury

RETRAIT DES AGRÉMENTS DES MÉDIAS PRIVÉS Le Premier ministre justifie la décision devant les conseillers nationaux

Le lundi 27 mai 2024, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah connu sous le nom de Bah Oury, a tenu le tout premier discours de politique générale de son gouvernement devant le CNT qui fait office d'organe législatif pendant cette transition CNRD. Il s'est prononcé entre autres sur la fermeture de certains médias privés (Hadafo Médias, FIM FM, Djoma) qui n'auraient pas respecté leurs cahiers des charges.

«Il faut que ça soit clair. Nous leur avons tendu la main, j'ai pris la responsabilité d'engager ma crédibilité en pensant qu'à travers ça, ils auraient compris qu'il y a nécessité d'améliorer le processus de l'exercice du métier de journaliste dans le pays pour plusieurs raisons. Nous sommes dans un environnement fragile où nous avons vu ce que des médias ont pu commettre en Côte d'Ivoire lors des événements de 2009-2010 avec des presses ultra-partisanes qui ont alimenté les graines de la haine et de la guerre civile. Nous avons vu ce que la radio Mille Collines a fait au Rwanda... Nous ne pouvons pas nous permettre dans ce pays, dans un contexte de déstabilisation généralisée de l'Afrique de l'Ouest. On laisse libre cours à des mécanismes susceptibles de remettre en cause les fondamentaux de la stabilité et de la sécurité nationale. Quiconque le fait, il sera totalement irresponsable. C'est une question de responsabilité. Si les responsables des organes de presse avaient le souci de leur responsabilité sociale en tant qu'investisseurs, responsables d'entreprises qui emploient des gens, ils devaient prendre en compte ces facteurs pour sauvegarder leur patrimoine. Mais si on n'en a cure, chacun ne s'intéresse qu'à son ego, il ne se pose pas la question de



savoir : mon action a-t-elle un impact sur la vie des milliers et des milliers de gens, il va de soi que dans ce contexte, c'est la jungle», a fait savoir le locataire du palais de la Colombe. Et d'ajouter: «Nous sommes en train de gérer une transition avec des enjeux extrêmement importants. Si on peut laisser n'importe comment et n'importe qui remettre en cause les fondements sur lesquels la paix et la stabilité peuvent régner, je ne serai pas cette personne. La

liberté de la presse ne veut pas dire une licence absolue pour insulter, diffamer... Sous prétexte d'une certaine liberté de la presse, on s'attaque aux autorités morales les plus respectées dans ce pays».

Comme il fallait s'y attendre, cette sortie du Premier ministre sur les médias continue de faire l'objet de commentaires et d'interprétations de toutes sortes dans le pays.

Kaba Kankoula

TRANSITION

Le RPG Arc-en-ciel prédit l'échec du RAVEC

À l'issue de la déclaration de politique générale du Gouvernement au CNT, Lansana Komara, membre du Bureau politique du RPG Arc-en-ciel, a bien voulu accorder une interview à nos confrères d'Africaguinee.com. Il prédit d'ores et déjà l'échec du Programme National de recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC) si cher aux autorités de la transition.

À propos de la déclaration de la lettre de politique générale du gouvernement Bah Oury, Lansana Komara a déclaré: «Dès la nomination de Bah Oury comme premier ministre, le RPG arc-en-ciel a fait une déclaration dans laquelle nous avons

dit que c'est une nomination dans la continuité de l'esprit du CNRD. Nous avons ajouté que c'est un premier ministre consensuel qu'il fallait parce que dans une transition, toutes les décisions doivent être prises de façon consensuelle et non de manière unilatérale. Nous avions dit qu'un Premier ministre qui n'est pas consensuel ne peut jouer aucune neutralité dans la gestion de la transition actuelle dans notre pays. Et que le RPG ne se sent pas concerné. Maintenant, le temps est train de nous donner raison.

À écouter les différentes sorties médiatiques du premier ministre jusqu'à la présentation de la lettre de politique générale, pour nous les choses sont claires maintenant. On

ne gère pas l'espace politique par la force. Nous avons l'impression qu'ils (dirigeants de la transition), sont en train de gérer l'espace politique par la force. Je répète encore, on ne gère pas l'espace politique par la force, la ruse et le mépris. L'espace politique se gère par le verbe. Alors, tout ce qu'ils sont en train de dire là c'est connu de tout le monde. Ils veulent imposer vaille que vaille le RAVEC, Programme national de Recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC), alors qu'on a expliqué et démontré que ce n'est pas possible. Ils sont déterminés à le faire et ce n'est pas bon pour la démocratie». À la question de savoir pourquoi il est

contre le RAVEC, l'ancien ministre d'Alpha Condé répond: «parce que pour arriver au Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC), il y a beaucoup d'insuffisance. Notre pays a beaucoup de tares, c'est pourquoi nous avons recommandé à ce que le RAVEC soit réservé à un gouvernement démocratiquement élu pour avoir le temps de mettre toutes ces bases. Nous l'avons dit mais ils veulent faire fi de tout cela. Et quand ils le feront, c'est l'échec. Le RAVEC va échouer. Il y a énormément d'insuffisances. Il y a un faible taux de déclaration de naissance en Guinée. Cela ne date pas aujourd'hui. Il y a un faible taux de couverture nationale sur la

conception d'état civil. Il y a des risques liés à l'instabilité sociopolitique comme nous le vivons maintenant là. Parce qu'on ne s'entend pas sur le plan politique, c'est un problème à résoudre. Il y a aussi le risque de l'arrêt de financement des partenaires, parce que lorsqu'on est dans un régime de transition, les financements se font rares. Il y a aussi le risque lié à la réticence et la non adhésion de la population locale par rapport à un projet non consensuel dans sa finalité. Il y a aussi l'insuffisance d'un cadre institutionnel fonctionnel pour une exécution autonome de la stratégie nationale de réformes et de modernisation de l'état civil».

Mamadou Oury

RETRAIT DES AGRÉMENTS DES MÉDIAS

Le porte-parole du gouvernement en donne les raisons

Dans un communiqué publié le 24 mai, le gouvernement, à travers son porte-parole, Ousmane Gaoual Diallo, a essayé de justifier le retrait des agréments de trois grands groupes de médias privés (Espace, Djoma, FIM). In retrait qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive dans le pays de Mamadi Doumbouya.



«En cette période de transition et de fragilité sociale et politique, la contribution des médias à l'apaisement et à la promotion de l'unité nationale est cruciale dans notre pays.

Cependant, certains médias manquent à leurs

responsabilités, en enfreignant des lois sur la Liberté de la Presse, la Haute Autorité de la Communication et le Code de bonne conduite des journalistes.

Les dérapages ont été régulièrement monitorés. La

violation abusive par certaines radios et télévisions de l'Article 6 du Cahier de charges portant sur l'obligation de respect de la dignité de la personne humaine et les exigences de l'unité nationale et de l'ordre public, a mis en évidence les difficultés de ces médias à respecter ce cadre légal.

Le 06 mars 2024, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a pris l'initiative de rencontrer les associations de presse. À l'issue de cette rencontre, le Gouvernement s'était engagé à consulter tous les acteurs impliqués dans la crise afin de trouver une solution.

Le 02 mai 2024, une seconde rencontre a eu lieu. Sur la base du respect des principes déontologiques du journalisme, une reprise normale des activités a été annoncée sous réserve que les médias respectent des

engagements professionnels et souscrivent à une charte d'un organe d'autorégulation qu'ils auront librement mis en place.

Malheureusement, les mauvaises pratiques ont persisté. La charte de l'organe d'autorégulation n'a été signée et transmise au Premier ministre que le 22 mai 2024, c'est-à-dire a posteriori de la notification du retrait de certaines licences le 21 mai 2024.

Il est important de préciser que le retrait des licences concerne uniquement trois radios (3) sur les quatre-vingts (80) qui émettent et deux (2) télévisions sur les quatorze (14) autorisées dans le pays.

Cette mesure ne constitue en aucun cas une entrave à l'exercice de la liberté de la presse en République de Guinée. Une gouvernance

responsable repose sur des institutions et des règles qui organisent le système politique et la société. Les médias font partie intégrante de ces institutions politiques.

Le Gouvernement travaille à restaurer l'ordre constitutionnel, et non à établir une « démocratie médiatique ».

En cette phase cruciale de notre histoire, le Gouvernement de la République de Guinée réitère son engagement à promouvoir et à soutenir la liberté d'expression, dans le respect des lois et des principes déontologiques qui régissent le secteur médiatique en harmonie avec la stabilité et la cohésion sociale.», indique le communiqué du porte-parole du Gouvernement.

Kéfina Diakité

SECTEUR DE LA PÊCHE

Des équipements et des intrants pour les pêcheurs artisanaux

Le lundi 27 mai 2024, la ministre de la Pêche et de l'Économie maritime, Fatima Camara, a procédé à la remise d'un lot d'équipements et d'intrants destinés aux pêcheurs artisanaux. C'était au Centre national de surveillance et de police des pêches (CNSP).

Dans son intervention de circonstance,

le président de la CONAPEG, Sory Doumbouya, a déclaré: «Les matériels et intrants de pêche artisanale qui font l'objet de cette cérémonie de remise sont composés des équipements suivants :

1. Des filets de pêche artisanale réglementaire : composés de 3.300

nappes de filets conventionnels à 100% nylon, ils sont biodégradables et contribuent efficacement à la gestion durable des ressources

halieutiques. Ils sont de différents types de filet,

2. Cordage: au nombre de 1 500 rouleaux de cordage constitués en fil synthétique de 200 mètres de longueur

3. Hameçons: pour une quantité de 9800 paquets en acier inoxydable,

4. Bobines de fil: 150 000 rouleaux de fil à 100% nylon

5. Moteurs hors-bord: pour une quantité de 128 moteurs de type Yamaha de la dernière génération de fabrication japonaise, ils sont composés des moteurs de 8 moteurs de 8 cv, de 90 moteurs de 15 cv et de 30 moteurs de 40 cv usuellement utilisés en pêche maritime et continentale...Il a été envisagé de mettre ce mécanisme de fourniture des intrants et équipements de pêche comme mesure d'accompagnement pour éliminer l'utilisation des engins non réglementaires.

Les bénéficiaires sont les populations guinéennes, les pêcheurs artisans, les femmes

fumeuses de poissons, les femmes mareyeuses, les détaillants, les mécaniciens de moteurs hors-bords, les charpentiers de pirogues, etc. tous des citoyens guinéens.

Un accroissement du volume de production de 57.200 tonnes, soit 20% d'augmentation; une augmentation du taux de motorisation de 8,12%; une augmentation de la consommation per capita (consommation par an et par habitant); une amélioration des revenus des acteurs de la pêche artisanale, l'amélioration de l'accès aux produits halieutiques de qualité, la protection de l'environnement marin, côtier et fluvial par l'utilisation des engins réglementaires, garant d'une exploitation durable des ressources halieutiques. Une

amélioration de l'approvisionnement du marché local en produits de pêche de bonne qualité».

Pour sa part, la ministre de la Pêche et de l'Économie maritime Fatima Camara, a indiqué: «Aujourd'hui, c'est un grand jour pour le secteur de la pêche artisanale en Guinée avec la matérialisation de la remise des intrants de pêches conventionnelles[.]

Chers professionnels de la pêche artisanale en Guinée,

nous vous invitons à faire un très bon usage de ces matériels et équipements qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs artisans guinéens. Ces matériels vont également améliorer la productivité de la pêche artisanale, principale pourvoyeuse du marché local en poisson contribuant ainsi à la sécurité alimentaire de nos braves populations»

Mamadou Oury



CNT

Dr Dansa Kourouma interpelle Bah Oury sur les chantiers cruciaux

Avant l'exposé du Premier ministre chef du gouvernement, le président de l'institution a interpellé Amadou Oury Bah sur les réformes gouvernementales. De la justice en passant par la corruption, Docteur Dansa Kourouma a invité le chef de l'exécutif sur l'insécurité qui bat son plein en Guinée.

«Nous saluons la tradition Républicaine à laquelle nous consacrons ce jour pour la déclaration de politique générale du nouveau Premier Ministre, M. Amadou Oury Bah qui démontre que nous avons en partage la volonté de consolider notre démocratie.

Cette volonté nous commande d'entretenir un dialogue constructif qui nous met constamment ensemble, pour faire face aux multiples défis visant à améliorer les conditions matérielles d'existence de nos populations.

Nous partageons une aspiration commune, qui doit nous conduire à mener nos actions respectives dans le cadre d'une dynamique inclusive, propre à fédérer nos énergies en faveur du développement durable et global de notre pays.

L'évènement que nous vivons est en effet, marqué du sceau de la solennité et de l'histoire, puisque le Gouvernement, par la voix du Premier Ministre, vient exposer, devant les représentants du peuple que nous sommes, les choix politiques et orientations stratégiques de la Nation.

En venant dans cette salle, je me suis soumis au même rituel de conscience, lire et relire le serment d'allégeance à la République ou en d'autres termes le serment de loyauté à la nation.

Cette promesse solennelle et engageante, que nous avons prêté avec enthousiasme avant d'être renvoyé dans nos fonctions. Nous toutes et tous investis d'une parcelle de pouvoir pour servir notre Nation, sous leadership du Président de la République.

Nous sommes investis d'une mission fondamentale commune, à savoir : mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable et construire la société prospère à laquelle rêve et aspire le Peuple de Guinée.

Dans cette perspective, la collaboration harmonieuse qui doit nécessairement prévaloir entre un Gouvernement et l'institution parlementaire demeure le gage essentiel pour l'exercice efficace et le succès de nos missions respectives.

Notre organe législatif par ma voix, vous encourage à persévérer dans la volonté de sacrifier cette harmonie, pour le plus grand bénéfice du travail commun de construction nationale, que la Charte de la Transition nous a confié. Cette Charte que j'appellerai le long de ce discours la Charte de la République.

Je ne crois pas que je devrais passer sous silence le fait que ce travail commun pourrait donner lieu, de temps en temps, à des débats vifs, voire âpres ; mais n'est-ce pas là le symbole expressif de la vigueur de la Démocratie et de l'Etat de droit qu'ambitionne le CNRD ?

Dans tous les cas, je le souligne,



et pour m'en féliciter, que nos débats sont et resteront toujours empreints de respect et de considération mutuels, car chacun de nous se conforme, en toutes circonstances à l'esprit et à la lettre des prérogatives de chaque institution, fixées par la Charte de la République.

Dans ce contexte, permettez-moi, M le Premier Ministre, de rappeler, qu'à mon humble avis, la sécurité est le premier des droits fondamentaux de l'homme et du citoyen, parce que si l'impératif sécuritaire n'est pas satisfait, c'est la loi du plus fort qui s'installe et, conséquemment, toute idée de société se dissipe.

Garantir la sécurité de nos citoyens dans le nouveau contexte créé par la prolifération des incendies, par la récurrence d'accidents meurtriers sur nos routes et par les actes de banditisme se soldant très souvent par des assassinats, ne doit pas être un espoir évanescant, c'est une obligation fondamentale, disons un impératif catégorique.

Cet impératif rend urgent le renforcement des capacités d'intervention rapide de nos forces de défense et de sécurité, à travers leur formation et leur équipement appropriés. Des forces de défense et de sécurité bien formées et équipées agissent sous serment et obéissent aux lois de la République.

La justice, comme idéal et institution, est le pilier central de notre devise et la boussole de la Transition. Nous devons concevoir et agir de concert pour qu'elle demeure indépendante et crédible par l'équité de ses décisions et son accessibilité permanente. Les réformes la concernant, doivent être profondes et étendues aux ressources humaines, aux infrastructures judiciaires et pénitentiaires et aux équipements de toutes natures.

La lutte contre la corruption doit être intensifiée et menée avec efficacité et abnégation pour

restaurer la confiance du peuple dans notre système judiciaire. Rehausser la justice à la bonne place, est la clé de voute pour asseoir une confiance réciproque entre les citoyens et l'Etat.

Monsieur le Premier Ministre,

Notre administration publique est à la croisée des chemins. Les départs massifs à la retraite constatés doivent servir de levain à la grande réforme de l'Etat et ne pas paralyser certains secteurs.

La modernisation et la transparence de notre administration publique sont cruciales pour une gouvernance efficace, débarrassée de la bureaucratie excessive et respectueuse de l'impartialité des procédures de recrutement et de promotion fondée sur la primauté du mérite et de la compétence

Monsieur le Premier Ministre,

Quand bien même les progrès réalisés en ce qui concerne les finances publiques sont encourageants, la gestion rigoureuse et transparente des deniers publics et le respect des lois de finances et de règlements financiers, aussi bien dans le cadre de la collecte et de la mobilisation des recettes, qu'en ce qui concerne la surveillance rigoureuse de la chaîne dépenses, demeurent la clef de voute pour soutenir l'émergence et le développement économique et social.

La refondation s'étend également à bien d'autres des secteurs stratégiques.

La diplomatie, dont je salue le pragmatisme et le réalisme, a contribué à renforcer le rayonnement de notre pays sur la scène internationale et à établir des relations bilatérales et multilatérales solides, éléments essentiels pour le développement et la sécurité de notre pays.

Toutefois, je fais remarquer que la dignité des représentations de la

Guinée à l'extérieur inspire des préoccupations sur le plan des infrastructures des ambassades et consulats dont les aspects extérieurs sont préjudiciables à notre image de marque politique.

Monsieur le Premier Ministre,

Aujourd'hui, la mise en œuvre du plus grand projet minier au monde, le Simandou est une source d'espoir pour les populations, comme le sont d'innombrables projets d'infrastructures qui prolifèrent un peu partout dans notre pays. Votre attention doit être constamment portée sur ceux qui sont au ralenti et davantage sur ceux qui sont à l'arrêt. Le CNT, par ma voix, vous interpelle à leur sujet.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs,

L'habitude est prise, ici et là, de parler d'un retour à l'ordre constitutionnel. Je pense humblement, en rejoignant l'avis de ce juriste, que l'on devrait davantage parler de « retour à l'ordre démocratique », puisqu'une Charte faisant office de Constitution, encadre juridiquement la Transition.

Sur un autre plan, Monsieur le Premier Ministre, je voudrais faire remarquer que si des avancées sont enregistrées en matière de santé et d'éducation, il y a lieu de procéder à des réformes plus profondes pour optimiser ces avancées, en termes de prévention des épidémies et pandémies, de prise en charge de maladies chroniques, d'assurance maladie universelle et de formation des médecins et agents de santé publique.

Le réarmement moral et civique de notre jeunesse comporte l'exigence d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle, le contenu local pouvant y contribuer comme source innovante.

Des politiques écologiques novatrices pourraient préserver et mettre en valeur nos ressources naturelles pour les générations futures. Dans ce sens, nos politiques minières et d'urbanisation devraient cesser d'être intrusives et nocives pour notre environnement.

Sur le plan énergétique, nous croyons, au sein de cette assemblée délibérante, qu'il faut repenser la politique énergétique en luttant d'abord contre les déperditions, en investissant massivement dans le transport de l'énergie, dans la lutte contre la vétusté des réseaux.

La politique énergétique doit réinventer son mix énergétique, par l'association à notre parc de barrages hydroélectriques, un dispositif solaire et éolien.

S'agissant de la desserte en eau, des dispositions plus intelligentes doivent être envisagées pour améliorer et étendre les adductions d'eau, en même temps freiner la prolifération destructrice des forages. A ce sujet, nous

recommandons de procéder à une cartographie des forages pour endiguer cette tendance.

Monsieur le Premier Ministre,

A propos de la décentralisation et des modalités de son effectivité, la conception d'une politique adéquate de formation des élus locaux en gouvernance locale, prenant appui sur le transfert des moyens, des ressources et des compétences, gagnerait à être expérimentée avec les délégations spéciales comme laboratoire de bonnes pratiques et héritage pour les futurs maires.

Il nous faut innover sur tout ce qui a trait à la problématique des transports. Il faut impliquer plus encore le secteur privé avec des accompagnements conséquents, notamment pour l'obtention des minibuses et taxis. Le transport est un secteur qui demande que nous innovions, en raison de son fort impact sur les autres secteurs.

L'aménagement du territoire doit être conçu et effectivement admis comme une compétence des communes qui doivent l'exercer suivant leurs particularités locales.

L'agriculture guinéenne pose le paradoxe que notre pays dispose de terres arables à suffisance mais que nous dépendons entièrement de l'importation ; d'où la nécessité d'adopter une politique d'orientation agricole et pastorale qui passe par une stratégie de l'aménagement des terrains et par des études du sol.

Je ne terminerai pas ce plaidoyer sans attirer votre attention sur la priorité qu'il faudrait accorder aux activités d'un secteur qui ne bénéficient pas, dans nos plans de développement, de la priorité qu'elles méritent.

Il s'agit de la Pêche dont la part contributive dans le PIB est faible ainsi que la problématique de l'approvisionnement du marché intérieur à certains moments de l'année. Redonnons-nous les moyens de reformer ce secteur afin de le hisser à un niveau de performance souhaitable.

De plus, soutenir, la Pêche, l'élevage et l'Agriculture est cruciale pour assurer la sécurité alimentaire et créer des emplois durables dans notre pays.

Tels sont, Monsieur le Premier Ministre, quelques sujets de réflexions et de partage que votre passage devant nous suscite. Evidemment, d'autres préoccupations des Conseillers nationaux vont vous être soumises, à travers des questions, dans le seul objectif d'enrichir notre dialogue.

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens

Je vous remercie», a déclaré Dr Dansa Kourouma.

Mamadou Oury